

COMMUNIQUE DE PRESSE

Méthanisation des déchets

Le 6 juillet 2006, Madame Nelly OLIN, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable rencontre l'association METHEOR

Le Président Laurent BÉTEILLE et le bureau de l'Association pour la méthanisation écologique des ordures ménagères, METHEOR, ont été reçus par Madame Nelly OLIN, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable le jeudi 6 juillet 2006.

Cette réunion de travail a permis d'aborder les questions principales liées à l'évolution de la législation concernant le traitement des déchets par méthanisation, notamment :

❶ La valorisation énergétique sous forme de biogaz

Madame OLIN s'est engagée à faire travailler son Ministère sur la possibilité d'injecter le biogaz produit par la méthanisation dans le réseau de gaz naturel et à peser pour faciliter les relations avec Gaz De France.

❷ La valorisation énergétique sous forme d'électricité

Madame OLIN a confirmé la revalorisation des conditions de rachat de l'électricité « verte », comme elle l'avait annoncé aux assises des déchets de la Baule, ainsi que sa volonté de voir se développer la valorisation énergétique sous forme de bio carburant.

❸ La valorisation agronomique sous forme de compost

Madame OLIN a annoncé que l'arrêté rendant d'application obligatoire la nouvelle norme (nouvelle version de la norme NFU 44051) en cours de notification à Bruxelles, serait pris fin 2006. Les composts respectant les critères de qualités définis par cette norme ne seront plus considérés comme un déchet mais comme un produit analysé après le traitement.

❹ La mise en place d'une politique incitative sur le plan fiscal

Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable examinera avec le Ministère des Finances les possibilités de mise en place d'une politique incitative sur le plan fiscal pour les producteurs d'énergies vertes et les utilisateurs. Il travaillera également sur la mise en place des soutiens financiers qui pourraient par exemple être apportés par l'ADEME.

Monsieur BÉTEILLE, Président du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts et Sénateur Maire de BRUNOY, s'est déclaré confiant à l'issue de cette séance de travail : *« Il reste des obstacles juridiques à surmonter, mais le Ministre nous a prouvé qu'elle était disposée à soutenir le traitement des déchets par méthanisation comme un complément idéal à l'incinération, en créant le code législatif adapté. C'est aujourd'hui un mode de traitement tout à fait fiable et performant tant au niveau écologique que sur le plan économique. Nous sommes déterminés avec les collectivités et les industriels qui nous ont rejoint, à suivre tous ces dossiers au plus près en étroite collaboration avec les services ».*

Les participants :

Fonction /Associations	NOM	ETABLISSEMENT	FONCTION/COLLECTIVITE
Président	BETEILLE Laurent	SIVOM VARENNES-JARCY	Sénateur Maire de Brunoy Président du SIVOM
1 ^{ère} Vice-Présidente	BOUGON Johana	AMIENS METROPOLE	Vice-Président
Membres associés	DEFFONTAINE Paul	COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE	Vice-Président délégué
	DESNOYERS Laurent	SITOM 93 SEINE SAINT DENIS	Directeur technique
Trésorier Adjoint	GARIN Hubert	SITA NOVERGIE	Directeur Général Adjoint
	MAGNIER Philippe	AMIENS METROPOLE	
Membre associé	MOSCHETTI-STAMM Nicole	COMMUNAUTE D'AGLOMERATION DE MONTPELLIER	Vice-Président délégué
	NADEAU David	SIVOM VARENNES-JARCY	Directeur Général Adjoint
	PERES Jean Claude	SIVOM VARENNES-JARCY	Directeur Général
Vice-Président	RIVERET Jacques	SEVADEC CALAIS	Vice-Président
Vic-Président	ROUAULT Alain	SITOM 93 SEINE SAINT DENIS	Président
Membre associé	Monsieur HASSANTE représenté par TOUREL Jean François	COMMUNAUTE URBAINE DE MARSEILLE	Directeur Général Adjoint
Vice-Président	URBAIN Alexandre représenté par Monsieur PICON	ITRADEC MONS BELGIQUE	Ingénieur Chef de Projet / DGS
Trésorier	VALACHE Michel	ONYX VEOLIA	Directeur Général
Vice Président	DUVERNAY Robert (excusé)	SMET 71	Président
Secrétaire	CAMY-PEYRET (excusé)	SYCTOM DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE	Directeur Général

